



PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale
des territoires

Service environnement

Unité biodiversité-forêt-chasse

Affaire suivie par : Victoria SEIDENGLANZ

Tel : 03 51 16 51 20

Fax : 03 24 37 51 17

@ : victoria.seidenglanz@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 20 mars 2020

**Synthèse des observations du public
relatives au projet d'arrêté préfectoral
portant création d'une zone de protection
des habitats naturels des « Tourbières des
sources de la Bar »**

Objet : Synthèse des observations du public relatives au projet d'arrêté préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels des « Tourbières des sources de la Bar »

Le projet d'arrêté préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels des « Tourbières des sources de la Bar » a fait l'objet d'une consultation du public du 29 janvier 2020 au 19 février 2020 inclus.

Au cours de cette période de consultation en ligne sur le site internet de la préfecture et des services déconcentrés de l'État, sept remarques ont été émises de la part du public, toutes favorables à la prise de cet arrêté visant à protéger ce milieu naturel.